



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **19 mars 2012**

Délibération n° 2012-2823

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention pour l'animation et le développement de l'association Lyonbiopôle pour son programme d'actions 2012**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 mars 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 20 mars 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Passi (pouvoir à M. Jacquet), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Coulon (pouvoir à M. Corazzol), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Huguet (pouvoir à M. Havard), Lambert (pouvoir à M. Nissanian), Mmes Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : M. Barge, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Perrin-Gilbert, M. Turcas.

Séance publique du 19 mars 2012**Délibération n° 2012-2823**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention pour l'animation et le développement de l'association Lyonbiopôle pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 février 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon a fait le choix depuis une dizaine d'années de positionner les sciences de la vie au cœur de sa stratégie de développement économique. La dynamique est à présent bien lancée, mobilise l'ensemble des partenaires institutionnels régionaux et rayonne chaque année plus largement auprès des acteurs académiques et industriels régionaux et internationaux.

Lyonbiopôle, unique pôle de compétitivité mondial de l'agglomération lyonnaise, représente l'atout principal de cette politique de développement économique. La Communauté urbaine souhaite donc accompagner l'association Lyonbiopôle dans son développement et lui confirmer son engagement afin de :

- favoriser la production d'innovations génératrices de valeur ajoutée et d'emploi pour les entreprises et le territoire,
- accroître l'attractivité de l'agglomération lyonnaise pour conforter l'ancrage des entreprises et des compétences.

Présentation de l'association Lyonbiopôle

Fruit d'une mobilisation sans précédent de la Communauté urbaine et d'industriels régionaux, le pôle de compétitivité mondial Lyonbiopôle a été labellisé le 12 juillet 2005. Il est conçu comme un centre d'excellence mondial en vaccin et diagnostic, et a pour but d'appréhender les maladies infectieuses humaines et animales de façon globale, du diagnostic et de la prévention jusqu'au traitement en intégrant les systèmes d'administration originaux. C'est pour atteindre les objectifs fixés et assurer la gouvernance du pôle, que l'association Lyonbiopôle a été créée en novembre 2005.

Lyonbiopôle fait partie des 7 pôles de compétitivité mondiaux labellisés au niveau national et se positionne comme leader des 7 pôles santé français. Sa position est désormais reconnue et la dynamique que l'association Lyonbiopôle a lancée se poursuit, tant sur le plan local qu'international, qu'il s'agisse de favoriser la recherche et développement (R&D), de soutenir le développement et la compétitivité des entreprises ou de proposer les infrastructures dédiées nécessaires au développement de l'innovation dans les petites et moyennes entreprises (PME).

Bilan de l'activité conduite en 2011

A la fin de l'année 2011, Lyonbiopôle se positionne comme un pôle leader sur le domaine de la santé au niveau national et un guichet incontournable pour les PME de la filière santé en Région Rhône-Alpes.

En 2011, Lyonbiopôle a rassemblé 114 adhérents dont 4 industriels leaders sur leurs marchés, fondateurs du pôle, 93 petites et moyennes entreprises (PME) et filiales de grands groupe et 17 centres de compétences parmi lesquels les 3 Centres hospitalo-universitaires régionaux. Le nombre d'adhérents poursuit une croissance de l'ordre de + 30 % par an.

Lyonbiopôle s'appuie sur une équipe d'animation de 14 collaborateurs et a atteint depuis 2009 l'objectif d'un financement privé de ses actions supérieur à 50 %.

Sur le plan de l'animation scientifique, à fin 2011, l'usine à projets de Lyonbiopôle présente un bilan de 110 projets de recherche et développement collaboratifs (dont 30 labellisés par le fonds unique interministériel) montés, financés et suivis. Ils représentent un budget d'investissement global de 537 000 000 € et ont mobilisé 220 000 000 € d'aides publiques. 2 programmes scientifiques structurants ont également été mis en place sur la pathologie du Sepsis et sur les anticorps thérapeutiques (MabDesign).

Sur le champ du développement des PME, Lyonbiopôle a renforcé ses actions de mise en relation d'investisseurs privés avec les PME du pôle (rencontres investisseurs et journée des investissements privés). 2 rencontres PME/grandes entreprises pharmaceutiques ont également été organisées et les activités du club Bio Biz Dev amplifiées (23 membres).

En termes d'actions à l'international, l'association Lyonbiopôle a organisé des actions de promotion et de maillage sur 8 salons internationaux, participé à 8 missions collectives à l'international, accompagné 14 entreprises dans leurs démarches d'internationalisation à l'Europe et 16 entreprises hors Europe. Elle a également développé ses liens avec la Chine grâce à la présence d'un chargé de mission sur place et avec les clusters et réseaux européens : alliance des clusters diagnostic européens, programme Alps Bio Cluster.

La communication a également été renforcée avec une refonte complète des outils de communication du pôle, l'extension de l'annuaire des acteurs en sciences de la vie de la Région Rhône-Alpes (157 profils en français et en anglais) et des relations presse professionnalisées (22 communiqués diffusés, 10 événements presse, 125 journalistes rencontrés, 48 interviews) qui ont produit de la visibilité pour le pôle et son territoire via 285 retombées presse (87 % en presse écrite).

Lyonbiopôle a poursuivi l'exploitation et le développement d'infrastructures adaptées à l'hébergement de ses membres : le centre d'infectiologie (1 920 mètres carrés de laboratoires : 6 équipes de recherche et développement) et le Lyonbiopôle business center (800 mètres carrés de bureaux : 7 entreprises).

Enfin, l'année 2011 a également été marquée par l'accompagnement d'initiatives visant à structurer et développer l'environnement du pôle :

- plateforme d'Innovation AcCInov - consultation promoteur-investisseur au printemps 2011 (phase 2 du centre d'infectiologie),
- EISBM : création d'un institut européen de biologie systémique médicale, lancé en mars 2011,
- institut de recherche technologique (IRT) en infectiologie labellisé le 9 mai 2011 dans le cadre du programme investissements d'avenir (dotation de 389 M€).

Programme d'actions pour 2012

2012 sera une année charnière pour Lyonbiopôle avec la conduite d'une évaluation nationale des pôles de compétitivité.

Lyonbiopôle poursuivra et développera encore en 2012 la dynamique engagée depuis 2005 sur ses différents axes clefs pour permettre à ses membres, aux premiers rangs desquels les PME, de :

- construire des programmes de recherche et de développement (R&D) collaboratifs,
- accéder à des sources de financement,
- accéder à des zones d'accueil et plateformes technologiques mutualisées,
- développer des partenariats stratégiques et renforcer leur compétitivité.

Outre l'évaluation nationale, la poursuite des actions existantes et le passage en phase opérationnelle des grands projets EISBM et IRT, 2012 sera également marquée par le renforcement des actions à l'international pour le pôle et ses membres.

Lyonbiopôle travaillera ainsi tout particulièrement sur le développement de partenariats avec la Chine, ainsi que sur un plan de développement international conjoint avec Alsace Biovalley ciblant, entre autres, le Québec.

Sur le volet Europe, le projet BioX4Clusters labellisé dans le cadre de l'appel World class clusters conduira en 2012 à la mise en place d'un consortium de 4 clusters européens piloté par Lyonbiopôle avec BioCat (Catalogne), BioM (Bavière) et BioPmed (Piedmont). Lyonbiopôle sera également, à compter de 2012, représentant français au sein du comité de pilotage du Conseil européen des biorégions (CEBR).

Les actions de maillage PME/grandes entreprises pharmaceutiques seront développées et étendues à l'international.

Lyonbiopôle poursuivra sa démarche d'initiateur et d'incubateur de programmes structurants scientifiques, cliniques et économiques :

- Sepsis - structuration de la recherche clinique et du soin sur cette pathologie,
- MabDesign - structuration de la filière anticorps thérapeutiques,
- BioMaTools - structuration de la filière bioproduction (projet porté par AcCInov),
- EISBM - création d'un institut de recherche européen en biologie systémique et médicale.

Enfin, Lyonbiopôle sera également mobilisé en 2012 sur des projets en lien direct avec le territoire, en particulier la réalisation d'un schéma directeur du biopôle de Gerland et une réflexion sur l'organisation de la filière sciences de la vie régionale et l'offre de service associée.

Le budget prévisionnel de Lyonbiopôle pour l'année 2012, d'un montant de 3 403 000 €, est présenté ci-dessous :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
administratif, fonctionnement, management et support	975 000	cotisation et contribution financières	450 000
animation	150 000	produits infrastructures	1 359 000
émergence et montage de projet de R&D	790 000	produits divers de gestion - contrats industriels Sepsis	43 000
développement économique et international	320 000	subventions :	
centre d'infectiologie	998 000	Etat	320 000
communication	170 000	Région Rhône-Alpes	400 000
		Communauté urbaine de Lyon	270 000
		autres	92 000
		à rechercher	469 000
Total	3 403 000	Total	3 403 000

Evaluation et suivi des activités et des résultats du pôle

Lyonbiopôle mettra en avant dans son rapport d'activité annuel les retombées locales de ses actions et les synergies dégagées avec la stratégie et les projets de développement économique soutenus par la Communauté urbaine. Son activité sera évaluée notamment par des critères quantitatifs et qualitatifs détaillés dans la convention présentée à l'approbation du Conseil.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine

Il est proposé que la Communauté urbaine soutienne l'association Lyonbiopôle à hauteur de 270 000 € pour l'année 2012.

Ce financement intègre le soutien à l'équipe d'animation pour la réalisation du programme d'actions 2012 d'animation et de promotion locales et internationales du pôle ainsi que les actions de soutien au développement des PME mises en œuvre par l'association Lyonbiopôle à hauteur de 150 000 €.

Il comporte également une contribution financière spécifique sur :

- l'opération collective de promotion de la filière biotech-santé sur le salon BIO USA à hauteur de 10 000 €,
- la mise en œuvre du projet de structuration de la filière bioproduction BioMaTools, porté par AcCInov, à hauteur de 40 000 €,
- l'animation et le développement du Biopôle de Gerland, à hauteur de 70 000 €.

Le soutien est attribué dans le respect des orientations fixées par la délibération n° 2009-0739 du Conseil du 11 mai 2009 portant sur la politique de soutien de la Communauté urbaine au déploiement des pôles de compétitivité et en application du contrat de performance intervenu avec le pôle et son avenant n° 1 approuvés par délibérations respectivement les 6 juillet 2009 et 12 décembre 2011.

Le montant de la subvention accordée par la Communauté urbaine s'élevait à 190 000 € en 2011. L'augmentation de 80 000 € se justifie par l'opération collective de promotion de la filière biotech-santé sur le salon BIO USA (10 000 €) et par l'élaboration du schéma directeur du biopôle de Gerland ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 270 000 € au profit de l'association Lyonbiopôle dans le cadre de son programme d'actions pour 2012 relatif à l'animation du pôle de compétitivité Lyonbiopôle,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Lyonbiopôle définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° OP02O1556.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 mars 2012.